

Correspondance inédite

entre Gilbert Guillaumin, éditeur, et Pierre-Joseph Proudhon

Sur la base des manuscrits du Fonds Proudhon conservé à la bibliothèque municipale de Besançon

Voici pour la première fois publiée la correspondance entre Gilbert Guillaumin, le grand éditeur des libéraux français du XIXe siècle, et Proudhon, dont il publia plusieurs écrits entre 1846 et 1848. Cette correspondance exceptionnelle permet de mieux comprendre la personnalité et la mission de ce héros méconnu de l'école libérale française, qui disait, dans l'une des lettres que nous publions :

« Dans la lutte qui se prépare entre le socialisme et l'économie politique, la neutralité ne m'est pas permise ; mon commerce d'édition est acquis à mes amis. C'est peut-être un tort commercialement parlant, mais il m'est impossible de ne pas subir l'influence de mes idées et de mes opinions, quelques bornées qu'elles soient. C'est autant pour moi une affaire de sympathie qu'une affaire de commerce. »

Sommaire

- I. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 15 août 1844
- II. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 4 avril 1846
- III. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 13 avril 1846
- IV. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 27 avril 1846
- V. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 18 mai 1846
- VI. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 16 août 1846
- VII. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 29 août 1846 (fragment)
- VIII. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 26 septembre 1846
- IX. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 29 septembre 1846 (fragment)
- X. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 20 octobre 1846
- XI. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 31 octobre 1846 (fragment)
- XII. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 7 novembre 1846
- XIII. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 17 novembre 1846
- XIV. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 21 novembre 1846
- XV. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 19 mars 1847
- XVI. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 22 mars (1847?)
- XVII. Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 19 septembre 1847
- XVIII. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 25 septembre 1847
- XIX. M. Fleury, de la part de la librairie Guillaumin et Cie, à Pierre-Joseph Proudhon, 12 mars 1848
- XX. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 22 mai 1848
- XXI. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 3 février 1849
- XXII. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 5 juin 1849

XXIII. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 20 novembre 1849

XXIV. Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 11 janvier 1853, avec une annexe imprimée

I.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 15 août 1844

[*Correspondance de P.J.- Proudhon*, Paris, 1875, vol. II, p. 138-143]

Lyon, 15 août 1844.

À M. GUILLAUMAIN, LIBRAIRE.

Je vous avais promis d'aller vous voir avant mon départ de la capitale ; un ordre de ma maison m'a fait partir si précipitamment qu'il ne m'a pas été possible de tenir ma promesse. Aujourd'hui, je viens vous proposer de renouer le fil de l'entretien. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, je m'occupe d'un travail dont le but essentiel est d'appliquer les principes connus et admis, les lois désormais irréfragables de l'Économie politique, à la solution de quelques-unes des questions sociales qui sont à l'ordre du jour, ainsi qu'à l'examen de notre système constitutionnel et de nos codes. Vous sentez, monsieur, que je n'ai ni ne puis avoir la prétention de réformer seul tout cela ; il y a de la besogne pour cent économistes travaillant de concert. Il s'agit seulement d'ouvrir la route et de faire un premier pas.

Par une coïncidence singulière et que je désirerais ne pas laisser échapper, l'Académie des sciences morales et politiques a posé une série de questions qui, bien considérées, étudiées dans leur profondeur, embrassent toutes les grandes divisions et tout l'ensemble de la science. L'Académie a fait plus, elle a invité les concurrents à exposer hardiment leurs idées et à se lancer sans crainte dans le champ de la spéulation. Je ne vous dirai point, Monsieur Guillaumin, que j'ai le projet de concourir et encore moins d'abuser de la permission ; d'une part, je n'arriverai plus à temps pour le concours, et quant au reste je n'ai nullement la pensée de faire une plaisanterie de si mauvais goût. Mais il me semble utile de constater par une réponse originale, libre de toute complaisance intéressée et digne, la tendance innovatrice qui saisit l'Académie elle-même, c'est-à-dire le corps le plus éminemment conservateur de l'État.

Rassurez-vous, au surplus, sur le fond et la forme de mon livre, et puisque mes antécédents trop connus vous commanderait peut-être de prendre vis-à-vis de moi des précautions, je dois vous dire qu'ayant à soulever des questions de plus en plus scabreuses je me renfermerai exclusivement dans les limites de la science, n'accordant rien à l'exposition oratoire que ce qui découlera directement des prémisses économiques.

Afin de donner de l'unité à un ouvrage, qui traitera les problèmes en apparence les plus étrangers l'un à l'autre, j'ai dû creuser plus avant qu'on ne l'avait fait peut-être les profondeurs de l'Économie, et chercher la loi générale qui gouverne toute la science, et partant la société elle-même. Ceci est la partie spéculative ou métaphysique, en un mot : le lien synthétique de toutes mes idées.

Rien encore, dans ce que j'ai publié jusqu'ici, ne peut vous donner l'idée de ce que je vais faire ; quelques allusions jetées ça et là sont de trop faibles indices pour que mes lecteurs en aient pu saisir toute la portée. Il s'agit d'une loi supérieure, loi de la nature et de notre entendement, qui rend également raison de l'ordre et du désordre, de ce que nous appelons *bien* comme de ce que nous qualifions *mal*, d'une loi qui explique l'utilité providentielle de l'usurpation, de la tyrannie, de l'esclavage, du paupérisme et de toutes les catastrophes et perturbations des sociétés, et qui nous découvre le mystère de cette alchimie divine, comme dit je ne sais plus quel économiste, par laquelle le mal tourne toujours à bien dans le monde.

Tel est, dans ses termes les plus généraux, le plan de mon livre, pour la publication duquel je souhaiterais, Monsieur Guillaumin, m'entendre avec vous. Le développement des idées et la froideur de la doctrine m'obligent à renoncer, pour cette fois, à mes habitudes de publications populaires et à bon marché ; mon manuscrit ne fournira pas moins de 600 ou 800 pages in-8. Au surplus, je m'efforcerai tant que je pourrai de me réduire et d'être court.

Maintenant, Monsieur Guillaumin, permettez-moi de vous dire un mot des conditions. D'abord, bien que vous soyez l'éditeur officiel de tous les ouvrages d'Économie politique qui paraissent en France, j'entends avoir la liberté de mes opinions, quelque différentes qu'elles puissent être de MM. Dunoyer, Rossi, Troplong, etc., etc. — J'entends, de plus, user largement, sauf le respect dû aux personnes et les égards que méritent les positions et les talents reconnus, du droit de réfutation et de critique.

Pouvez-vous, Monsieur Guillaumin, me garantir cette double franchise ? De mon côté, je promets, et je ne devrais pas avoir besoin de vous le dire, d'y mettre la forme la plus polie, la plus académique possible. Grâce à vous, Monsieur Guillaumin, et à l'obligeance de M. Garnier, je puis presque regarder comme mes confrères et mes amis bon nombre de ceux que j'aurai à citer ; n'avons-nous pas mangé ensemble le pain et le sel ? comme dit le Bédouin. *Item*, vous n'ignorez pas, Monsieur Guillaumin, que je suis très médiocre catholique et encore plus mauvais dynastique ; c'est-à-dire que, sauf toujours le respect des consciences et des personnes, sauf la tolérance que nous nous devons tous, dans ce siècle où rien n'est démontré, où tout est mis en doute, j'ai suivi, par tempérament ou conviction, il n'importe, et jusqu'au bout la route du libre examen ouverte par Descartes, et le dogme de la souveraineté du peuple ouvert par Rousseau. — Je sais à quoi je suis tenu pour ne faire poursuivre ni mon libraire ni moi-même, et je ne suis pas plus amoureux que vous du martyre ; mais, ces réserves faites, aurai-je mon franc-parler sur tout cela ?... Au reste, qui pourrait vous retenir ? Libraire, vous n'entendez ni approuver ni désapprouver le contenu des livres que vous mettez en vente, et l'on conçoit très bien que dans l'intérêt de la science, comme dans celui de votre commerce, vous deveniez éditeur de doctrines quelquefois très diverses.

Voilà, Monsieur Guillaumin, quelles sont mes conditions préliminaires ; pour le reste, vous en userez avec moi comme avec mes autres confrères en Économie politique. J'espère que vous me trouverez très accommodant, si ce n'est que, vivant aujourd'hui de mon travail, je préférerais du comptant et peut-être une avance, à de plus beaux avantages éventuels.

J'ai déjà accumulé une grande quantité de matériaux ; mon plan est fait, mes cadres sont tracés, mes démonstrations faites ; je n'ai plus besoin que d'un mois de lecture environ, après quoi je suis en mesure de fournir du manuscrit sans discontinuer. Je désirerais fort que cette publication pût avoir lieu en février ou mars prochain ; pour

cela j'aurais besoin d'y travailler exclusivement dès le mois de septembre ou d'octobre. Le temps que me laissent mes fonctions de commis ne me permet pas d'aller assez vite.

J'ai lu avec un très grand plaisir presque tous les numéros de votre Revue depuis son apparition.

Je crois que cette publication vous fera honneur et vous rapportera tôt ou tard de beaux bénéfices.

Il faudrait désespérer du public si de semblables publications ne fussent pas soutenues. Pour ma part, j'ai beaucoup profité à cette lecture, en ce sens que j'ai pu juger de l'état où en est la science, et du chemin qu'ont fait, souvent à son insu, les écrivains qui s'en occupent.

Les excellents matériaux dont la Revue abonde, les notices que l'on y trouve, ne sont pas non plus à dédaigner ; c'est de l'érudition tout acquise, et pour un homme qui étudie l'Économie politique dans l'atelier, sur la rivière ou au comptoir, les comptes rendus des savants sont une bonne fortune. Mais Messieurs vos rédacteurs tremblent d'avancer ; l'avenir est à eux évidemment, puisqu'il est à la science ; et cet avenir, ils n'osent l'envisager, ils ne peuvent se résoudre à aller au-devant de lui. Ils sont sur la route qui y mène, le visage tourné du bon côté, et parfois on croirait qu'ils ferment volontairement les yeux, crainte de vertige, et qu'ils se renversent en arrière, de peur de tomber en avant.

C'est là-dessus que je me propose de les interroger, de les sommer même, sauf à eux de ne pas répondre. C'est avec plaisir, Monsieur Guillemin, que je recevrais de votre part une invitation au travail ; et, si cet essai tournait à votre satisfaction, je pourrais peut-être vous proposer toute une suite d'affaires. Recevez, Monsieur, avec l'assurance de ma parfaite considération, mes salutations sincères.

P.-J. Proudhon
Lyon, Quai Sainte-Marie-des-Chênes, 28.

II.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 4 avril 1846

[*Correspondance de P.J.- Proudhon*, op. cit., p. 194-195]

Paris, 4 avril 1846.

À M. GUILLAUMIN

Monsieur Guillaumin, j'effacerai ou modifierai à votre satisfaction le passage qui vous chagrine. Mais il me semble que la forme conditionnelle dans laquelle je me suis exprimé, devait vous faire voir que je ne calomnie pas, puisqu'évidemment je ne crois pas moi-même à l'accusation de connivence ou trahison que je soulève ; j'ai voulu faire sentir aux économistes le côté impolitique et dangereux de leur conduite dans une question où, suivant moi, ils ont tous les torts, d'abord celui de se tromper mathématiquement ; ensuite, celui de l'inopportunité, enfin celui de la maladresse.

Je regrette que vous ayez pu l'entendre autrement, et que la vivacité de mes expressions vous ait, pour ainsi dire, médusé à ce point. Au surplus, je profiterai de votre avertissement ; car, comme je vous l'ai dit mainte et mainte fois, personne n'est

plus convaincu que moi de la probité, de l'honneur et des lumières de MM. les économistes que j'ai eu l'occasion de rencontrer, notamment de ceux que je nomme dans mon livre. Je vous renouvelle cette déclaration par écrit, afin qu'elle vous serve au besoin, consentant à ce que vous me dénonciez vous-même comme calomniateur et fourbe, si, après avoir lu mon livre d'un bout à l'autre, il existe un seul économiste qui ait à se plaindre. Je vous serais même obligé, après l'impression, d'en faire faire une lecture spéciale dans cette vue. Je vous salue cordialement.

P.-J. Proudhon

III.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 13 avril 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 167-168. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, Paris.]

Paris le 13 avril 1846

Monsieur Proudhon à Paris

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur un point essentiel de ma proposition. En vous offrant mille francs, pour une édition à mille exemplaires, de vos deux volumes sur les *contradictions économiques*, je n'ai pas dit ni entendu dire que ce fut un acompte sur votre part éventuelle de bénéfice ; c'est le prix que je prétends payer cette première édition à mes risques et périls.

S'il n'en était pas ainsi, il faudrait stipuler que si l'ouvrage ne donne pas un bénéfice égal à deux mille francs, soit mille francs pour chacun de nous deux, vous aurez à me rembourser la différence entre le produit et les mille francs que je dois vous régler. La proposition que je vous ai faite, est à mon avis plus avantageuse pour vous, que si vous deviez attendre le partage des bénéfices et courir les risques et les chances de perte, de mévente, et supporter les comptes d'intérêt et autre frais auxquels vous seriez assujettis par cette espèce d'association en participation.

Le temps me manque pour entrer dans de plus grands développements que d'ailleurs je crois inutiles, car avec votre profonde sagacité et votre pénétration vous comprendrez.

Il n'y a nulle différence sur les autres clauses, qui sortent que,

Les frais de la publicité sont à ma charge ainsi que ceux de propagande ;

Que l'ouvrage entier ne dépassera pas soixante feuillets ;

Que les mille francs pour prix de cette première édition seront réglés en quatre billets payables de trois mois en trois mois, à partir du jour de la mise en vente ;

Que vingt-cinq exemplaires vous seront remis gratis.

Quant à l'annonce à faire sur la couverture de l'ouvrage, depuis autre article, je n'en voulais pas faire une condition du marché. Je vous ai dit que même sans demande de votre part je l'eusse fait avec plaisir. Vous l'avez demandé, une fois de plus, mais je désire que ce soit considéré comme une affaire d'obligeance, ainsi que placer le dépôt de cet ouvrage, dépôt que j'accepte. Il faut cependant ajouter qu'il est essentiel sur tout cela que votre livre ne vienne pas me brouiller avec mes amis, car dans ce cas on verrait à ce que cesse la mise en vente d'un quelconque de vos autres ouvrages, jointe à la fabrication des contradictions.

Je regrette beaucoup que le manque de temps ne me permette pas d'aller vous voir chez vous un peu plus longuement. Si votre départ était différé faite le moi savoir.

Veuillez agréer mes cordiales salutations,

M. Guillaumin

IV.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 27 avril 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 169-170. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, quai Sainte Marie au Chênes, Lyon.]

Paris, le 27 avril 1846

Monsieur Proudhon à Lyon

Je répondrai successivement à tous les paragraphes de notre lettre du 21 courant et j'espère que nous serons promptement d'accord.

Vous affirmez positivement dès votre commencement que je vous ai toujours promis de vous traiter comme tous les auteurs que j'édite, c'est-à-dire de vous donner la moitié du bénéfice. Je vous ai dit alors la chose du monde la plus fausse et la plus absurde. D'abord autant d'auteurs, autant de traités différents ; ensuite il s'en faut de beaucoup que je partage avec tous la moitié du bénéfice. Il faudrait supposer qu'ils partagent aussi la perte, le cas arrivant.

Vous vous trompez beaucoup sur la remise que j'accorde aux libraires qui sont d'ailleurs assez faibles acheteurs et l'opinion de M. Garnier que vous invoquez n'a pas la moindre valeur sur ce point. Je vous ferai certifier par lui-même, quand vous le désirerez, en lui montrant mes registres, que sur le prix net de 11 francs dont vous parlez, j'accorde douze treizième, ce qui met chaque exemplaire à 9 livres 43 centimes, et que ce prix réduit est susceptible d'un acompte de 3 et 4% pour ceux qui payent comptant, ou d'être réglé à six et huit mois pour la France et à vingt-et-un pour l'étranger. C'est donc tout au plus si chaque exemplaire me rentre à 9 francs. Encore faut-il supposer, supposition par trop gratuite, qu'il n'y aura pas de perte. Or l'année qui vient de s'écouler est là pour témoigner de la nécessiter de faire entrer cette éventualité en ligne de compte. J'ai eu à rembourser 7 500 francs dont je ne retirerai pas dix pour cent.

Dans le compte de dépenses que vous-même avez dressé, vous sortez l'intérêt de l'argent dépensé pour un an. Mais croyez-vous, mon cher Monsieur Proudhon, que l'édition entière d'un livre, même d'un livre de vous, s'épuise facilement en une année ? N'avez-vous pas déjà eu l'exemple du contraire ? Il faut donc ajouter à ce compte l'intérêt pour *au moins* deux ou trois ans et doter à mille francs au plus bas, ce que d'autant coûte les avances. Je ne dépense jamais moins de mille à douze cents francs pour tout ouvrage en deux volumes in-8°. C'est d'ailleurs le meilleur moyen pour écouler promptement un livre, surtout quand ce livre a de la valeur. Mais je ne lis pas cependant sans surprise dans votre lettre que je suis convenu de ne pas vous faire attendre l'épuisement de cette première édition. Est-ce qu'il est en mon pouvoir de faire de telles choses ? Ce serait trop heureux que cela dépende de ma volonté.

Vous n'avez pas compté dans le compte des dépenses, le frais du papier et de l'impression des deux couvertures, ni celui du patinage. C'est encore 100 à 120 fr. à ajouter.

En définitive il serait infiniment plus juste de ne calculer la valeur de chaque exemplaire pour moi, déduction faite de toutes les chances les chances de perte, qu'à 8 francs seulement. C'est à ce prix que je partage, une fois mes frais couverts, avec l'auteur des *Études sur l'Angleterre*, et autres qui ne reçoivent que lorsqu'il y a bénéfice.

Refaites votre calcul d'après toutes ces explications et je souscris au chiffre que vous en ferez ressortir.

En ce qui touche le mode de paiement des deux mille francs proposés, je ne trouve rien que de fort ordinaire et fort en usage, mais je suis surpris que vous me reprochez d'avoir appelé cela une *avance* (c'est moi qui souligne le mot ainsi). Je n'ai pas prononcé ce mot dans ma lettre ! Je ne puis m'expliquer ce que vous me dites à ce sujet. Au lieu du terme moyen de six mois que je vous demande pour m'acquitter de ce mille francs, je vous payerais volontiers et avec bonheur en espèces dès l'espoir de la mise en vente, si j'étais capable. Ce n'est pas autant par spéculation que je vous ai proposé ce mode de règlement. Et il peut vous être agréable que le premier quart soit payé beaucoup plus tôt. Je consens à ce que ce soit dans le mois qui finira la fabrication et si je ne puis dans les premiers huit jours.

Le temps va me manquer pour vous répondre sur deux autres points de votre lettre. Ce sera pour une autre fois, mais dès à présent je veux vous rappeler qu'il me semble d'avis de songer qu'il faudrait environ 60 à 75 livres en plus. Deux mille ne suffisent pas à beaucoup près pour les exemplaires qui vous seront donnés et pour ceux qui seront donnés aux journaux. C'est à prendre en considération.

Je vous prie d'agrérer mes très cordiales salutations,
G. Guillaumin.

P. S. La permission pour le transport des épreuves est demandée et accordée. La première vous sera envoyée directement et vous voudrez bien me les renvoyer.

V.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 18 mai 1846

[*Correspondance de P.J.- Proudhon*, op. cit., p. 203-205]

À M. GUILLAUMIN

M. Guillaumin, je tiens la promesse que je vous ai faite sur le passage qui commence sur la feuille 6, et voici la rédaction que je vous propose, et qui rend toute ma pensée, auparavant exprimée d'une manière un peu rude :

« Car tout adversaire que je sois des économistes, tout intéressé que l'on me suppose à ruiner le crédit de leurs théories, je regarderais comme une calamité pour la science, que l'une des grandes écoles qui la divisent, disons même qui l'honorent, s'exposât de gaieté de cœur, et par un mouvement de fausse générosité, à passer dans notre susceptible pays pour l'agent secret de notre éternelle rivale. »

Voilà ce que j'avais pensé, et que dans l'ardeur d'un premier jet j'avais exprimé d'une manière qui laissait douter, si j'accusais ou n'accusais pas directement les éco-nomistes.

Je ferai une correction analogue à la note qui vous chagrine, maintenant invariablement ma pensée, mais retranchant du discours tout ce qu'il pourrait avoir de personnel.

Je vous le répète, M. Guillaumin, mes sentiments à l'égard des hommes sont tels que je vous les ai maintes fois exprimés ; mais telle est la difficulté, l'extrême déli-catesse des matières que nous traitons, qu'à chaque instant on est exposé à faire retomber involontairement sur les *intentions* des personnes ce que l'on n'entend reprocher qu'à leurs *idées*. Non seulement donc j'accueille volontiers vos représentations, mais je proteste contre toute supposition contraire que l'on faisait à mon égard, et je la regarde même comme une injure.

Je vais vous faire adresser de Besançon un petit ballot de brochures, ainsi que nous en sommes convenus ; une douzaine ou deux de chacune.

Le retard dont vous vous plaignez était inévitable. Sans compter l'éloignement où je suis, et qui ne permet plus aux épreuves d'aller et venir en vingt-quatre heures, j'étais tellement épuisé à mon départ de Paris, que j'en éprouvais des éblouissements. J'ai eu une petite maladie d'yeux qui m'a condamné au repos pendant plus de huit jours ; je vais reprendre ma mise au net, et puis nous irons de l'avant. Si l'imprimeur avait de la lettre assez pour huit feuillets, nous irions aussi vite que par le passé, c'est-à-dire une feuille tous les deux jours. Quelques lectures nouvelles, quelques conver-sations philosophiques ont achevé de mûrir mon ouvrage ; et j'ose espérer aujourd'hui que vous n'aurez rien perdu pour quelques semaines de retard. La question *malthusienne*, que je dois traiter entre autres, est d'une telle importance, qu'à elle seule elle peut faire la fortune d'un écrit. Je n'ai point la prétention de l'épuiser, mais je crois que je l'agrandirai. *Malthus* est tout à fait un écrivain de mon goût et un beau caractère ; il a fait comme A. Smith, ce qu'il a pu ; il mérite notre estime et notre respect. Malthus serait charmé je crois du petit commentaire que je lui prépare. Smith, Say, Malthus, ces trois noms renferment toute la grande période économique. — Ceux qui les ont précédés n'ont guère fait que du mysticisme ; ceux qui les suivront n'auront qu'à conclure ; et croyez-moi, ce n'est pas chose facile. Vous vous obstinez à ne voir dans mon livre qu'une espèce de satire de l'Économie politique ; vous serez tout surpris quand en fin de compte, sauf quelques explications qu'il appartient à notre siècle d'obtenir, vous n'y verrez au fond que son apothéose. Jusque-là je puis vous paraître un *hâbleur*. Je vous pardonne cette opinion téméraire, et ne vous en présente pas moins mes salutations cordiales.

P.-S. — Je vous remercie de votre dernier envoi de feuillets. — Je vous rappellerai en même temps, monsieur Guillaumin, qu'il me serait souverainement désagréable que mon ouvrage fût communiqué à qui que ce soit avant la publication. Mon jeune patron, M. Gauthier, ayant commis à l'égard des premières feuillets une indiscretion de cette nature, j'ai eu le désagrément de voir mon livre annoncé dans la *Gazette de Trèves*, par je ne sais qui. Le redressement ensuite a été encore plus faux.

Silence donc ! je vous en supplie ; je tiens à cela par-dessus tout.

VI.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 16 août 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 171. — Sur papier simple.
Adressé à Monsieur Proudhon, quai Sainte Marie au Chênes, Lyon.]

Paris, 16 août 1846

Mon cher Monsieur Proudhon,

L'imprimeur appelle mon attention sur un passage de votre livre, page 329 du tome 2. Ce passage est fort dangereux, il ne peut subsister excepté pour nous exposer à des désagréments que je veux éviter d'une manière absolue. Je suis surpris après tout ce que vous m'avez dit ou écrit à ce sujet que vous écriviez dans votre livre que Louis-Philippe sera le dernier roi des Français.

Veuillez bien faire les corrections nécessaires avant de donner le bon à tirer de cette feuille. L'audace de votre plume me fait peur et j'en suis presque à regretter de n'avoir su prendre sur moi de lire toutes les épreuves, mais j'ai si peu de temps.

Tâchez de m'envoyer promptement la fin de la copie. Avant peu de jours ce que j'ai de texte sera entièrement absorbé.

Je suis votre bien dévoué,

G. Guillaumin

VII.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 29 août 1846

Fragment¹

[Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon : sa vie et sa correspondance, 1838-1848*, éd. 1947, p. 250]

... J'ai supprimé, comme vous le demandiez, les mots qui vous faisaient peine relativement à S. M. Louis-Philippe. Ces mots ne faisaient que résumer un aperçu philosophique qui ne se pouvait saisir que par une lecture suivie de l'ouvrage : vous y avez vu une menace révolutionnaire ; je n'ai rien à reprocher à un homme qui cherche sa sûreté. Je sais que vous préféreriez de beaucoup, à l'indépendance de mon langage, un style plus contourné, plus académique, et des façons plus obséquieuses ; mais, pour cela, il eût fallu me donner plus de foi aux institutions, plus d'estime de nos moeurs, plus de considération pour les hommes. Ces conditions faisant défaut, je ne connais plus que l'impitoyable justice de ma conscience, et je voudrais un style d'enfer pour flageller tout ce qui me semble faux et immoral.

Malgré mes défauts, que d'autres prendront pour des qualités, j'espère que mon livre ne fera pas honte à votre librairie, et sur ce, je vous prie d'accélérer l'impression...

¹ Une partie des lettres de Proudhon à Guillaumin furent communiquées à Sainte-Beuve pour le travail qu'il préparait et qu'il livrerait dans la *Revue contemporaine* (octobre, novembre, décembre 1865). Il s'en expliqua dans une note : « Les lettres d'affaires adressées à l'éditeur, M. Guillaumin, et qui contiennent des parties inGarnier avec l'agrément de Mles Guillaumin ». (Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon*, op. cit., p. 244)

VIII.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 26 septembre 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 173-174. — Sur papier simple.
Adressé à Monsieur Proudhon, quai Sainte Marie au Chênes, Lyon.]

Paris, 26 septembre 1846

Mon cher Monsieur Proudhon,

Encore un port de lettre que je suis obligé de vous faire payer, mais je ne peux trouver mauvais que vous la traitez de force majeure et vouloir profiter du bénéfice des lois de septembre qui me ne permettent pas d'administrer la preuve de fait de la faculté avouée. Dans ce passage en question, page 489, c'est bien la *personne* qui est attaquée et non seulement les idées. Il peut être fort dangereux de le laisser subsister et si vous croyez que je m'effraye à tort, prenez l'avis d'un avocat parmi vos amis.

Du reste vous avancez beaucoup vers la fin et si vous renvoyez de suite les dernières épreuves nous pourrons mettre en vente lundi 5 octobre ainsi que je l'annonce dans le *Journal de la Librairie* d'aujourd'hui.

Je ferai mettre sur la couverture du volume 1^{er} la liste de vos ouvrages. Vous avez dû recevoir une épreuve de cette couverture quoique cependant vous ne me l'ayez point renvoyée.

Vous aurez à me dire s'il faut vous envoyer des exemplaires et combien ? À quelles personnes à Paris si vous désirez qu'on en remette des exemplaires.

Je vous présente mes cordiales salutations,
G. Guillaumin

P. S. Vous n'indiquez pas le format ni le prix du petit ouvrage que vous annoncez sous presse.

Nous manquons de la Lettre à Blanqui. Nous en manquons la vente presque tous les jours.¹

IX.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 29 septembre 1846

Fragment

[Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon*, op. cit., p. 250-251]

... Le temps approche, monsieur Guillaumin, où un combat à outrance sera livré entre le Socialisme et l'Économie politique ; entre la prohibition et la non-prohibition,

¹ Cette dernière phrase est d'une autre écriture. Elle paraît être de la main de M. Fleury, collaborateur de Guillaumin.

entre la démocratie et la monarchie, etc. Cette bataille ne doit point employer le canon, mais la presse. Vous êtes en position, si vous voulez, de faire de votre magasin le champ de bataille de toutes les idées. Montrez-vous impartial, saisissez les occasions, faites-les naître au besoin, et votre part, dans la révolution qui se prépare, sera une des plus belles. Vous savez quel rôle joua, dans le XVIII^e siècle, l'imprimeur et libraire Panckoucke ; vous pouvez le surpasser de toute la hauteur de notre siècle sur le précédent. Je compte, comme un autre, faire mon devoir dans cette mêlée, et je ne doute pas, monsieur Guillaumin, que nous ne nous entendions toujours, sauf sur les attaques au Gouvernement, à l'égard desquelles je vous abandonne la souveraineté des ciseaux...

X.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 20 octobre 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 175. — Sur papier simple.]

Paris, 20 octobre 1846

Monsieur Proudhon à Lyon

Mon cher Monsieur Proudhon

Je vous adresse par la messagerie et avec la présente les 14 exemplaires qui vous reviennent de votre ouvrage sur les *Contradictions économiques*. Je suis très coupable de ne pas l'avoir fait plus tôt et je le regrette beaucoup. C'est par suite de travaux dont je ne puis me rendre compte, car ce matin même je disais encore à M. Defresne, notre associé, que je ne comprenais pas pourquoi vous ne m'avez pas donné d'ordre pour que je vous expédiasse des exemplaires et à l'instant même en relisant votre lettre du 20 octobre je m'aperçois qu'elle se termine précisément sur cet ordre que je m'empresse d'exécuter et que je cherchais toujours dans le prospectus relatif à l'emploi des autres exemplaires.

Je vous envoie aussi sous ce pli mon règlement de 1000 en 4 billets de chacun 250 fr., fin novembre, 15 janvier, fin février et 15 avril prochain. Vous réglerez plus tard ou à votre voyage ici, qu'on dit devoir être très prochain, ce que vous nous devez pour les envois que vous avez faits de vos autres rectificatifs.

Prévost a pris 7/6 exemplaires de votre livre comme vous l'aviez pensé et nous lui avons acheté 13/12 *Lettres à Blanqui* qu'il nous compte au tiers du prix auquel nous devons vendre. Cette douzaine épuisée, nous rayerons cet article de notre catalogue.

Dans la lutte qui se prépare, dites-vous, entre le socialisme et l'économie politique, la neutralité ne m'est pas permise ; mon commerce d'édition est acquis à mes amis. C'est peut-être un tort commercialement parlant, mais il m'est impossible de ne pas subir l'influence de mes idées et de mes opinions, quelques bornées qu'elles soient. C'est autant pour moi une affaire de sympathie qu'une affaire de commerce. Quand je faisais de la politique, il y a de douze à quinze ans, c'était la même chose. Je n'imprimais rien qui fut en opposition directe avec mes opinions et celles des hommes de mon parti. Je n'ambitionne de la gloire de Panckoucke que les millions qu'en a amassés son descendant et que je sais bien susceptibles de venir plutôt par le rôle qu'il a joué que par le mien.

Recevez mes très cordiales salutations,
G. Guillaumin

XI.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 31 octobre 1846

Fragment

[Sainte-Beuve, *P.-J. Proudhon*, op. cit., p. 251-252]

... Je ne puis que déplorer le singulier héroïsme dont vous faites parade... Prenez garde, monsieur Guillaumin, de vous faire gratuitement le confesseur et martyr d'idées auxquelles vous n'entendez rien, et pour lesquelles vos amis les économistes ne sont pas de sûrs garants. La controverse seule, libre, complète, loyale, peut faire passer entre les mains même de leurs adversaires les ouvrages de la secte dont je crains fort que vous ne soyez un jour le bouc émissaire...

XII.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 7 novembre 1846

[*Correspondance de P.-J. Proudhon*, op. cit., p. 224-226]

Lyon, 7 novembre 1846.

À M. GUILLAUMIN

M. Guillaumin, j'ai reçu les 14/12 exemplaires de mon ouvrage, que vous me facturez au prix de 11 fr. 50 l'un, ensemble 138 francs.¹

J'ai payé pour port du ballot 4 fr. 20, pour chaque exemplaire, dont j'aurai à vous tenir compte. Le surplus du prix de vente servira pour la commission du libraire, et le remboursement de mes avances.

Les deux exemplaires que vous aviez envoyés avaient été d'abord enlevés sans que les libraires s'inquiétassent le moins du monde d'en faire revenir. Vos confrères méritent bien l'éloge que vous faites de leur intelligence. Je vous accuse aussi réception de votre règlement en quatre billets, montant ensemble à 1 000 francs, d'après nos conventions ; vous en êtes convenu, sauf bonne foi.

Vous pouvez remettre au critique dont vous me parlez un exemplaire de chacune de mes publications. C'est le droit de tout critique d'avoir le livre dont il doit rendre compte ; comme c'est son devoir de formuler pour le public, et de motiver son jugement. J'ignore quel est celui de vos rédacteurs qui s'apprête à m'échiner ; mais je compte que votre conseil de rédaction ne me refusera pas la faculté de répliquer, s'il me convient d'en faire usage. Vous me l'avez promis ; la loi me l'accorde, et l'intérêt de

¹ On trouve aux archives de Besançon la facture adressée à Proudhon et datée du 16 décembre 1846 (Ms 2956, f° 178). Cette facture, sur papier à entête avec correction manuscrite : « Guillaumin & cie, Libraires », indique :

Paris, le 16 décembre 1846

Doit Mrs Gautier frères de Lyon

14/12 Proudhon, des Contradictions Économiques 2 vol. 8°

11, 50 138 fr.

la discussion le réclame. Je vous déclare cependant que, si pour faire insérer mes réponses je devais recourir au ministère de l'huissier, je renoncerais à tout.

Je regrette de n'être point d'accord avec vous sur les motifs d'exclusion par lesquels vous prétendez justifier votre spécialité étroite d'éditeur économiste, et je vous dirai tout net que si, dans votre commerce, vous êtes asservi à une loi de proscription, comme un bouquiniste de séminaire, contre tout ce qui peut contrarier les idées de vos patrons, vous n'êtes plus dans les conditions du libre examen, de la presse libre, ni même du libre échange. Il ne s'agit point de déshonorer votre établissement par toutes les rapsodies qu'il peut venir en tête des socialistes de publier, ni de donner cours à de sales pamphlets ; il s'agit, comme j'avais l'honneur de vous le dire dans mon avant-dernière, de faire de votre magasin le champ de bataille des idées sociales, lesquelles sont en train, comme vous pouvez voir, de noyer les idées politiques, mystiques, diplomatiques et philosophiques. D'ici à deux ans, l'Économie politique ou Économie sociale, ou science économique, ou tout ce qu'il vous plaira, sera tout dans l'opinion, et tiendra la tête de l'encyclopédie humaine ; mais cette science est en train de se construire, et, si elle n'est pas faite, on peut déjà en distinguer les belles proportions. Provoquez donc, autant qu'il est en vous, la lutte des idées ; surtout, tâchez d'avoir pour rédacteurs des hommes d'un esprit plus élevé et plus compréhensif que ceux qui rédigent habituellement votre Revue, et dont le rôle, comme le mien, est d'être combattants, mais non pas juges.

Messieurs les économistes, ne vous en déplaise, ont encore trop de choses à apprendre pour être absolument compétents, même dans leur propre spécialité. Ceci soit dit sans que je veuille aucunement diminuer à vos yeux le mérite de vos amis. Ce n'est pas avec des mots qui ne signifient rien, comme *laissez faire, laissez passer*, qu'on peut aujourd'hui donner satisfaction à des hommes qui demandent : *Que faut-il faire, et par où faut-il passer ?* Je prévois que les socialistes vont s'écrier que j'ai exterminé l'Économie politique, mais que je n'ai pas touché le socialisme du bout du doigt : il en sera de même, mais en sens inverse, des économistes. Si je pouvais faire battre tout le monde, j'aurais obtenu justement le résultat que je me suis proposé : la réconciliation universelle par la contradiction universelle. Mais notre public n'en est pas encore à comprendre cela.

Avez-vous envoyé à mon traducteur Grün, rue du Perche, 7, les feuilles 23 à 34 du deuxième volume ?

Je vous serre la main de tout mon cœur, monsieur Guillaumin.

P.-J. Proudhon

XIII.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 17 novembre 1846

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 177. — Sur papier simple. Adressé à Monsieur Proudhon, quai Sainte Marie au Chênes, Lyon.]

Paris, le 17 novembre 1846

Mon cher M. Proudhon

Je profite d'un envoi que je fais à un libraire de Lyon pour vous prier de nous envoyer au plus vite des exemplaires de *Qu'est-ce que la propriété* dont il nous reste plus depuis quelques jours.

Je n'ai pas le temps de vous en dire plus long, j'ajouterais seulement que j'ai une peur horrible de voir le procureur du roi mettre le nez dans un certain chapitre fort irrévérencieux à l'endroit de la Divinité et dont j'étais loin de soupçonner l'existence, n'ayant pas eu le temps de lire les épreuves sauf quatre ou cinq feuillets.

Plusieurs personnes sont étonnées que l'audace de vos propositions n'ait pas encore reçu de résultat plus fâcheux pour moi.

Dieu veuille qu'il en soit ainsi jusqu'au bout.

Mes salutations empressées,
G. Guillaumin

XIV.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 21 novembre 1846

[*Correspondance de P.J. Proudhon*, op. cit., p. 227-229]

Lyon, 21 novembre 1846.

À M. GUILLAUMIN

Monsieur Guillaumin, je réponds à votre lettre du 17 courant, qui me parvient seulement aujourd'hui. Je suis de plus en plus étonné de la niaiserie des lecteurs dont vous recevez les commérages.

En ce qui concerne la Divinité, je débute dans mon prologue par une hypothèse ; c'est-à-dire que je me pose la question d'examiner si Dieu existe.

Chemin faisant, et instantanément au chapitre VIII, je constate que, si Dieu existe, il n'est pas tel que nous nous le figurons ; mais qu'il nous est *adverse* et *antipathique* ; au chapitre XI, quatrième paragraphe, je détermine plus précisément quelle est l'essence de Dieu, comparativement à la nôtre, et je conclue que la destinée de l'homme sur la terre est une lutte contre Dieu.

Au chapitre XIV, dernière page, derniers paragraphes, je laisse échapper un nouveau doute, celui de l'immortalité, ce qui veut dire pour moi, de la réconciliation de l'homme avec Dieu. Enfin il est assez visible que ces contradictions, ces antipathies, doivent s'entendre en un sens plus élevé, plus philosophique, que la haine d'un républicain pour Louis-Philippe, et qu'il s'agit ici de tout autre chose. L'antagonisme des principes, chez moi, est le fait qui sert à établir la nécessité respective et ré-ciproque des principes ; en sorte que, si Dieu et l'homme sont opposés, ils sont par cela même nécessaires l'un à l'autre, et que leur existence est incomplète à tous deux tant qu'ils ne sont pas réconciliés. Ceci vous doit sembler, je n'en doute pas, fort obscur ; mais je ne puis à cela rien faire, si ce n'est de vous inviter à apprendre la logique. Si je vous parlais algèbre, vous ne me comprendriez pas mieux, et je ne pourrais vous dire qu'une chose, ce serait d'apprendre l'algèbre.

Ne vous effrayez pas du procureur du roi. Je n'insulte personne, aucune classe de la société, aucune religion. J'ai le droit de discuter tous les principes, de les combattre, de les restaurer, etc. ; et si j'ai choisi une forme tout à fait dramatique, cela n'est qu'une affaire de littérature et de goût.

Je pars demain matin pour Besançon, d'où je vous enverrai des exemplaires de mon ouvrage sur la Propriété, dont il ne me reste plus qu'une soixantaine. Prenez-en donc chez Prévot, en attendant.

J'ai reçu le numéro du *Mémorial bordelais* que vous m'avez sans doute adressé, et j'attends la suite avec impatience. Ce M. Brunet est tout à fait réjouissant et honnête de me fournir lui-même les faits qui servent le mieux à démontrer ma thèse. Encore quelques articles comme celui-là et je n'aurai pas besoin de me tourmenter pour chercher mes épreuves.

Je présume que MM. les économistes ne m'oublient pas non plus. C'est aussi une réconciliation que nous aurons à faire, eux et moi ; mais il faut qu'ils s'expliquent et me réfutent point par point, comme je fais pour eux.

Allons, morbleu ! monsieur Guillaumin, n'ayez point de peur. Il en sera de tout ceci comme des querelles des jésuites et des jansénistes : il y aura un peu de scandale, mais nos petits-enfants se moqueront de nous.

Je vous salue cordialement.

P.-J. Proudhon

P.-S. — Je place tous les jours des exemplaires de notre nouvelle publication. Écrivez-moi à Besançon chez Gauthier frères, rue Neuve-Saint-Pierre, si vous avez quelque chose à me dire.

XV.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 19 mars 1847

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 179. — Sur papier simple.

Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

J'ai l'honneur de saluer M. Proudhon et de le prévenir qu'il ne nous reste plus un seul exemplaire de la *Lettre à Blanqui*, 2 ou 3 exemplaires de la *Création de l'ordre* et 6 de la *Propriété*.

Je le prie de m'en faire remettre et surtout du premier aussitôt qu'il lui sera possible.
Son tout dévoué

G. Guillaumin

19 Mars 1847

XVI.

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 22 mars (1847?)

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 181. — Sur papier simple.

Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

Je prie Monsieur Proudhon de me faire l'amitié de venir dîner avec nous et M. Bastiat mercredi prochain.

Son bien dévoué,

G. Guillaumin

22 mars [1847 ?]

XVII.

Pierre-Joseph Proudhon à Gilbert Guillaumin, 19 septembre 1847

[*Correspondance de P.J.- Proudhon*, op. cit., p. 267-269]

Lyon, 19 septembre 1847.

À M. GUILLAUMIN

Monsieur Guillaumin, je quitte la maison Gauthier frères, où je suis employé depuis quatre ans. Mon intention étant de me caser définitivement à Paris, je viens sans façon vous demander si vous pouvez m'être de quelque secours dans la circonstance.

L'ouvrage annoncé dans ma dernière publication est terminé, et je serai en mesure de fournir de une feuille 1/2 à 2 feuilles par semaine. Je compte qu'il pourra former 18 à 20 feuilles ; mais, suivant votre convenance, je le porterai facilement à 30.

Pensez-vous pouvoir nous accommoder de cet écrit et comment traiterions-nous ? N'étant pas en avance, il me conviendrait pour commencer d'être rémunéré comme un ouvrier, à tant la feuille, pour une première édition. Ce mode n'aurait rien de plus onéreux pour vous que celui que nous avons adopté pour le *Système des contradictions*.

Je ne sais comment le public français a pris ce dernier ouvrage ; mais le fait est qu'une troisième traduction vient d'être annoncée en Allemagne. J'ai reçu en même temps le libelle d'un docteur Marx, les *Misères de la philosophie*, en réponse à la *Philosophie de la misère*. — C'est un tissu de grossièretés, de calomnies, de falsifications, de plagiats.

Tout cela me fait croire à un succès au moins égal pour mon nouveau travail ; mais il s'agit de vous et non de l'étranger.

Quelles seraient vos espérances ? Vos nouvelles conditions seraient-elles meilleures pour moi que les dernières ?

Si, comme je vous en ai parlé, il me convenait de publier mon travail dans une feuille hebdomadaire, vous chargeriez-vous d'éditer le livre, et comment ?

Obligez-moi de me répondre rondement sur tout cela. Vous savez que j'aime à traiter de manière à ne revenir jamais sur rien, et que je redoute par-dessus tout les contestations. Je me fie entièrement à vous pour me mettre à mon aise.

Êtes-vous en mesure aussi de rétribuer quelques articles pour votre journal, et, dans ce cas, pourrais-je espérer d'en faire recevoir quelques-uns ?

Les ouvrages qui sortent de votre librairie, bien imprimés, sont en général peu corrects ; les imprimeurs sont de plus en plus mal montés en correcteurs. Comme ce métier est précisément le mien, et que de plus l'Économie politique est l'objet particulier de mes études, si je pouvais vous être de quelque utilité, pour vos épreuves, je serais tout à fait à votre disposition.

Enfin, je connais passablement la matière commerciale et fais tellement quelle-ment la correspondance. Je serais, en qualité de commissionnaire de transports, par terre et par eau, aussi bon directeur d'une compagnie que M. H. Dussard, votre ami et ancien rédacteur. Si vous entendez dire qu'on ait besoin d'un homme quelque part, je vous serais très reconnaissant de penser à moi.

J'ai la confiance qu'avec des connaissances raisonnables en typographie, trans-ports, comptabilité, Économie politique, littérature, philosophie, je dois trouver à vivre ; mais les quatre années que je viens de passer m'ont mis tout à fait à l'écart, et pour rentrer dans le monde j'ai besoin d'amis.

C'est à ce titre que je prends la liberté de m'adresser à vous, Monsieur Guillaumin, et que je vous prie de me regarder comme votre tout dévoué et reconnaissant,
P.-J. Proudhon

P.-S. Un petit libraire, nommé Guynon, derrière le Grand-Théâtre, à Lyon, à qui j'avais remis deux exemplaires des *Contradictions*, et qui se prétend votre créancier pour je ne sais quelle somme et à quel titre, a refusé de me payer le prix des exemplaires. Le fait est-il vrai ou dois-je poursuivre ? Réponse au plus tôt, S. V. P.

28, quai Sainte-Marie-des-Chênes.

XVIII

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 25 septembre 1847

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 183. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, quai Sainte Marie au Chênes, Lyon.]

Paris, le 25 septembre 1847

Monsieur Proudhon,

Si je puis vous être utile en quoi que ce soit, vous pourrez compter sur moi, mais je vous croyais ancré à tout jamais dans la maison Gautier frères.

Commercialement, il vaut mieux pour votre 3^e volume faire 25 à 28 feuilles que 18 à 20 feuilles. Je ne vois aucun obstacle à ce que votre rémunération soit payée autant la feuille si cela vous convient mieux.

Votre livre gagnera plus à être publié en une seul fois un volume qu'à être éparpillé en feuillets ou articles dans une revue. La nature de votre talent ne comporte pas ce genre de publicité, à mon avis du moins.

Nous rétribuerons avec plaisir et nous insérerons avec empressement les articles que vous ferez pour le *Journal des économistes*. Il va sans dire, puisque vous me faites cette demande, que vous prendriez le pas du *Journal des économistes* pour les doctrines au moins.

Venez à Paris, un homme de votre sorte y est mieux placé qu'ailleurs, n'importe où. Et vous y trouverez, je n'en doute pas, à vous y caser de la manière qui vous y convient.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, j'arrive du Congrès des Économistes à Bruxelles. Une invitation vous a été envoyé et les personnes qui vous connaissent regrettent votre absence.

Ne vous occupez pas de Guynon quant à présent, cet homme prétend être votre créancier parce qu'il n'a pas vendu tous les livres qu'il avait demandé, et dont il n'a guère payé que la moitié.

Mes salutations très cordiales,

G. Guillaumin¹

¹ Proudhon rapportera ces faits à son ami Bergmann en disant : « Guillaumin consent à éditer mon nouvel ouvrage en me payant chaque feuille à fur et mesure, et à me prendre quelques articles pour le *Journal des économistes*. » (Lettre à Bergmann, 24 octobre 1847 ; *Correspondance de Proudhon*, op. cit., p. 271)

XIX

**M. Fleury, de la part de la librairie Guillaumin et Cie,
à Pierre-Joseph Proudhon, 12 mars 1848**

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 184. — Sur papier simple.
Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

Paris, 12 mars 1848

Monsieur Proudhon,

Il ne nous reste pas un seul exemplaire de votre *Célébration du Dimanche* et il en est de même de la *Création de l'ordre*; le moment étant assez favorable pour tous les ouvrages de cette nature, et M. Guillaumin les faisant annoncer souvent, comme vous l'avez vu sans doute, nous vous prions de prendre vos mesures pour que nous recevions promptement de ces 2 ouvrages.

Nous avons reçu dernièrement à Lyon une caisse contenant un très grand nombre de Propriété et d'Avertissement aux propriétaires, mais il n'y avait que 2 exemplaires de chacun des 2 autres ouvrages.

Si ma mémoire est fidèle, vous nous avez dit cependant qu'il vous en restait encore une centaine.

En attendant votre réponse, veuillez agréez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour Guillaumin et cie
F. Fleury.

XX

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 22 mai 1848

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 186. — Sur papier simple.
Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

22 mai 1848

Mon cher M. Proudhon,

Soyez assez libre pour me fixer sur le sort de la fabrication de votre *Solution du problème social*. Les personnes qui ont fait l'acquisition des deux premières livraisons nous tourmentent pour avoir la suite, et nous ne savons que leur répondre. Cela nous aiderait aussi pour les demandes qui pourraient venir de province et de l'étranger.

Recevez mes salutations très cordiales.

G. Guillaumin

XXI

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 3 février 1849

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 188. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

Paris, le 3 février 1849

Pour entrer dans vos frais, je vous propose ceci.

Nous prendrons de suite 100 ou 150 exemplaires des *Contradictions* au prix dont il a été question depuis Paris et s'il m'en reste encore le jour où vous mettiez en vente la nouvelle édition, vous me prendrez tout ce qu'il me restera au prix réduit.

Le prix librairie n'est pas comme vous dites de 10 fr. et 7^e gratis, il est de 11 fr. 50 et 7^e gratis.

Je tiens toujours à avoir gratis une dizaine d'exemplaires de la nouvelle édition.

Agréez je vous prie mes salutations très cordiales.

G. Guillaumin

XXII

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 5 juin 1849

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 190. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

— Y est joint un document comptable *doit et avoir*.^{1]}

Paris, le 5 juin 1849

Monsieur Proudhon, à Paris

Nous avons l'honneur de vous remettre avec la présente, par l'entremise du journal *le Peuple* le relevé de votre compte courant avec nous. Il se balance par 111,85 fr en notre faveur, dont veuillez reconnaître le bien être.

Nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'exciter votre exactitude ; nous nous en rapportons à vous de faire se solder ce vieux compte.

Nous avons proposé à vos nouveaux éditeurs d'annoncer sur notre catalogue notre édition in-18 des *Contradictions*, à condition que nous nous échangerions volume contre volume de valeur égale, mais ils n'ont pas cru devoir accepter.

Recevez les salutations cordiales de votre tout dévoué,

G. Guillaumin

XXIII

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 20 novembre 1849

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 194. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.]

Mon cher Monsieur Proudhon,

¹ Il s'agit du relevé des encaissements et décaissements de la librairie Guillaumin relatifs à Proudhon, qui s'achève sur une balance pour solde de 111,85 fr. Ce document que nous ne reproduisons pas ici permet de tracer certains des achats faits par Proudhon de titres des éditions Guillaumin, parmi lesquels la *Liberté du Travail* de Dunoyer, la *Nature de la Richesse* de Walras, l'*Organisation du Crédit* de Wolowski, l'*Annuaire de l'économie politique* de 1846 et 1847, et 1848, les deux volumes des *Physiocrates* et les *Économistes financiers du XVIII^e siècle*.

Monsieur Ariel vous a dit que je désirais imprimer en une petite brochure vos lettres et celles de Bastiat. Il a eu l'obligeance de me venir dire que vous y consentiez très volontiers. Je viens vous demander aujourd'hui que cette correspondance touche peut-être à son terme, si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions et de vouloir bien me donner votre autorisation par écrit.

J'avais à vous répondre au sujet de votre dernière lettre, mais le temps me manque en ce moment et d'ailleurs il n'y a rien de bien pressé.

Agréez je vous prie mes cordiales salutations,
G. Guillaumin

XXIV

Gilbert Guillaumin à Pierre-Joseph Proudhon, 11 janvier 1853

[Archives Proudhon, Besançon, Ms 2956, f° 196. — Sur papier à entête Librairie Guillaumin. Adressé à Monsieur Proudhon, rue Mazarine, à Paris.
— Y est joint une feuille imprimée reproduite ci-après.]

Paris, le 11 janvier 1853

Mon cher Monsieur Proudhon,
Nous avons besoin pour l'article qui vous concerne dans le *Dictionnaire de l'économie politique* de quelques renseignements biographiques que je vous prie de m'envoyer dans le courant de la semaine si vous ne pouvez plus tôt.

Quant aux renseignements bibliographiques je crois avoir la liste complète de vos ouvrages sur la couverture du dernier.

Veuillez agréez, s'il vous plaît, mes salutations très amicales.
G. Guillaumin

Suit une feuille imprimée, à l'entête des éditions Guillaumin, et sur laquelle on lit :

Monsieur,
Le *Dictionnaire de l'Économie politique*, dont nous avons entrepris la publication, devant comprendre aussi une biographie abrégée des personnes qui ont écrit sur une branche quelconque de l'Économie politique, nous venons vous prier de vouloir bien nous donner :

- 1° La date et le lieu de votre naissance ;
- 2° L'indication des fonctions que vous avez occupées ;
- 3° La liste des ouvrages que vous avez publiés, en indiquant le nombre de volumes, le format et la date de la publication.

Nous avons l'honneur de vous saluer avec la plus parfaite considération.
Guillaumin et Cie.